

# DISPOSITIF PARI PARCOURS ACCOMPAGNE POUR RESUSSIR SON INSERTION

# **COTE D'OR**

**Organisme intervenant :** CESAM 24 avenue de Stalingrad 21000 DIJON

Lieux de la formation : Zones Dijon, Beaune, Genlis, Haute-Côte d'Or

> Accessibilité Handicap : selon site Réf. Handicap : Catherine Nouvellet cnouvellet@cesamformation.org

# **Dates de formation:**

Dispositif permanent, entrées possibles à tout moment

Durée 1 an maximum

# **Public**

#### Bénéficiaires du RSA, inscrits en tant que demandeurs d'emploi ou non



- → Inscription : demande à faire auprès du référent du Conseil Départemental
- → Financement : formation gratuite, intégralement prise en charge par le Conseil Départemental

#### Conditions d'accès

Etre bénéficiaire du RSA, inscrits ou non en tant que demandeur d'emploi ou non. Pas de pré-requis.

# **Objectifs**

Le dispositif PARI permet de construire et de faire évoluer durablement sa situation professionnelle, grâce à un accompagnement réalisé par des conseillers en insertion professionnelle.

# Méthodes pédagogiques

- Entretiens individuels et personnalisés
- Ateliers collectifs thématiques ou méthodologiques
- Accompagnement vers l'entreprise (stages)

# Contenu - Déroulement

Le parcours est individualisé (durée, rythme, contenus) il tient compte des besoins et des objectifs. Chaque parcours est proposé selon les étapes suivantes :

- Etape 1 : analyse de la situation socio-professionnelle
- Etape 2 : travail sur le projet, accompagnement vers l'emploi
- Etape 3: consolidation

Le parcours, qui comprend des entretiens individuels et des ateliers collectifs, est composé d'un ensemble de prestations activées selon les besoins.

- Ateliers « Essentiels » : Mobilité, Techniques de recherche d'emploi, Estime de soi, Connaître et se faire connaître de l'entreprise
- Accompagnement vers l'entreprise : stage, aide à la constitution d'un réseau professionnel, rencontre ou visites d'entreprises, simulation d'entretien...
- Ateliers numériques : les bases du numérique postuler sur les réseaux sociaux...
- Ateliers citoyens/civiques : les stéréotypes en entreprise, les jeunes et l'emploi...

# Suivi et évaluation

#### Suivi en formation:

Le suivi est réalisé par le conseiller, du début à la fin de la formation. Il assure le suivi à chaque étape : entretiens individuels, propositions et inscriptions aux ateliers, suivi en entreprise, bilan individuel. Le suivi de la prestation est assuré par Catherine NOUVELLET, pilote.

Modalités d'évaluation : recueil des réalisations et actions réalisées en cours de parcours

Sanction: Attestation de compétences en fin de parcours, bilan individuel et plan d'action

# Equipe pédagogique

#### **Encadrement:**

Pascale CHISIN — Coordinatrice Pôle Insertion, Directrice adjointe CESAM Catherine NOUVELLET — Pilote dispositif PARI

#### Formateurs:

Virginie LASPERCHE – Conseillère en Insertion Professionnelle

Christine PUJEAUT – Conseillère en Insertion Professionnelle

Thomas DELASELLE – Conseiller en Insertion Professionnelle

# Tarif - Règlement

- Bénéficiaire du RSA, inscrit ou non à Pôle Emploi : gratuité
- Prise en charge par le Conseil Départemental de Côte d'Or